
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 24/1 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.1.60753

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

hésiteraient à s'aventurer sur un terrain pareil: que dire alors de l'Allemagne où le pouvoir royal n'eut jamais le bras aussi long? D'autre part, à force de scruter l'action des pouvoirs royaux et ducaux, le rôle de l'environnement financier et régional, les facteurs chronologiques, les effets des «réseaux d'intégration», l'arrivée ou le départ des étrangers, la pulsation des cycles; on finirait presque par oublier que, dans chaque ville de foire, derrière toute cette organisation, on trouve localement les communautés urbaines mêmes et surtout leurs élites, qui agissent pour garder ces foires et les contrôler parce qu'elles en vivent. C'est sans doute un peu de cette épaisseur humaine que l'on aimerait trouver dans la conclusion d'un ouvrage finalement très technique.

Pierre MONNET, Mission Historique Française en Allemagne, Göttingen

Dieter KERBER, *Herrschaftsmittelpunkte im Erzstift Trier, Hof und Residenz im späten Mittelalter*, Sigmaringen (Thorbecke) 1995, 473 p. (Residenzenforschung, 4).

L'ouvrage, qui repose sur une thèse de doctorat présentée en 1991 à l'université de Trèves, brosse un large tableau de l'archevêché de Trèves à l'époque de Jean II de Bade (1456–1503), de ses institutions, des moyens d'action à la disposition de l'archevêque, du personnel ... et des endroits où s'exerçait le pouvoir. Alors qu'on aurait pu d'après le titre s'attendre à une analyse des lieux de résidence préférés des archevêques de Trèves, basée sur l'itinéraire suivi, en vue de comprendre la formation d'une capitale territoriale, l'auteur a choisi d'étudier la pratique gouvernementale d'un prince du bas moyen âge, pour poser la question du lieu presque incidemment, à la fin de chaque chapitre. On apprend ainsi beaucoup sur l'histoire générale d'un territoire ecclésiastique dont le prince jouait un rôle de premier plan dans la politique de l'Empire, y compris sur ses relations avec les princes électeurs voisins.

Le premier but poursuivi par Jean de Bade était, par la force des choses, l'assainissement des finances de l'archevêché, il avait hérité d'un endettement de 270 000 florins. Il s'en trouvait obligé de coopérer avec l'empereur et le pape aussi bien qu'avec les états, notamment la basse noblesse régionale et la bourgeoisie, alors que le clergé, et surtout le chapitre cathédral composé de nombreux clercs d'origine extraterritoriale, formait plutôt l'opposition. L'auteur passe ensuite en revue les différentes institutions qui formaient la principauté ecclésiastique: le chapitre cathédral, les diètes, l'administration spirituelle constituée essentiellement de l'officialité, la chancellerie et les archives, les fonctions auliques et les conseils archiépiscopaux, les administrations judiciaire et financière, la cour. A chaque fois il en montre le développement sous Jean de Bade et en analyse le personnel – l'annexe 2, p. ex., résume sur 50 pages les données prosopographiques de 134 conseillers – pour poser finalement la question du lieu: est-ce que telle institution avait déjà un lieu fixe? ou deux? et pourquoi là? Le lieu d'habitation de la plupart du personnel occupé par telle institution n'est pas le moindre des critères pour constater une fixation progressive dans telle ville. D'autre part Kerber présente bien sûr les principaux centres de gouvernement, leur développement urbain, leur équipement préexistant et les réalisations architecturales du très actif Jean de Bade, mais aussi les relations politiques de ces communautés urbaines avec le prince. Ne manque qu'une analyse du lieu de sépulture: choix qui n'est jamais sans conséquence pour le prestige d'une ville.

L'analyse de l'itinéraire proprement dit ou plutôt des lieux de séjours de Jean de Bade reste par contre très succincte. Ce chapitre trouve il est vrai un prolongement volumineux de 60 pages dans l'annexe 1 qui donne pratiquement jour pour jour les indications de séjour avec les références documentaires pour Jean de Bade et son neveu et successeur Jacques II de Bade (1503–1511). Les graphiques qui en sont tirés sont sans appel: Coblenz et surtout la forteresse du Ehrenbreitstein sont les lieux préférés des deux archevêques. Cette conclusion

est confirmée par les autres approches méthodologiques choisies par l'auteur. (Elle se trouve contredite par le choix de Trèves comme lieu de sépulture.)

Cette approche multiple – histoire des institutions, prosopographie des collaborateurs proches ou lointains de l'archevêque, itinéraire du prince – et basée sur un dépouillement des archives qui force l'admiration, donne certainement un résultat mieux étayé et plus nuancé que les études qui se limitent souvent à la seule analyse de l'itinéraire. D. Kerber en vient donc à la conclusion que l'archevêché de Trèves avait deux pôles doubles comme centres de gouvernement durant la deuxième moitié du XV^e siècle et au-delà: deux villes, Trèves et Coblenze, dont chacune était doublée d'une forteresse résidentielle à l'extérieur, Pfalz et Ehrenbreitstein. Si Trèves, ville cathédrale, est bien sûr toujours restée le centre spirituel de l'archevêché, Coblenze prit un net avantage sur le plan administratif à cause de sa situation sur le grand axe de communications qu'était le Rhin. Cette évolution ne date d'ailleurs que de Jean de Bade, son prédécesseur ayant davantage tenu la balance entre les deux centres. Mais on ne peut pas parler d'un partage des fonctions entre les deux centres. Coblenze aussi était bien équipée sur le plan spirituel et Trèves continuait à assurer des fonctions d'administration territoriale. Cette bipartition se profile dès le XIV^e siècle et trouve ses racines dans le territoire étriqué de la principauté qui s'étend le long de la Moselle, mais aussi sur la rive droite du Rhin le long de la Lahn – malheureusement Kerber néglige un peu cet aspect géographique des choses. Mais il insiste à juste titre sur une conclusion qui n'est pas le moindre des paradoxes dans un travail qui avait pour but d'étudier la formation de villes de résidence: cette bipolarisation révèle en effet que la mobilité géographique du pouvoir (*Reiseherrschaft*) restait de rigueur au XV^e siècle; sans la présence physique du prince (ou de son officier) son pouvoir connaissait toujours des difficultés à s'imposer. Mais à Trèves aussi bien qu'à Coblenze l'archevêque et ses institutions résidaient de plus en plus souvent dans le château à côté: à Trèves pour éviter toute emprise du pouvoir urbain qui se voulait autonome, à Coblenze – mais les explications de l'auteur restent plutôt floues sur ce point – parce que pour des raisons topographiques le Ehrenbreitstein convenait mieux à la résidence archiépiscopale. Cette forteresse devint finalement en termes quantitatifs le centre de gouvernement sous Jean II et Jacques II de Bade.

L'approche institutionnelle de la géographie du pouvoir, méthode novatrice et dont D. Kerber montre l'efficacité, permet en tout cas d'affirmer que cette évolution n'était pas simplement une question de préférence personnelle de tel archevêque. En choisissant d'écrire l'histoire de la pratique gouvernementale dans l'espace, D. Kerber a réussi à bien faire avancer la *Residenzenforschung* telle qu'elle avait été lancée par Heinrich Patze.

Michel PAULY, Luxembourg

Peter SCHUSTER, *Der gelobte Frieden. Täter, Opfer und Herrschaft im spätmittelalterlichen Konstanz*, Konstanz (Universitätsverlag) 1995, 187 p.

Dans une présentation scientifique, avec bibliographie commentée, et plaisante à lire, format livre d'heures, P.S. de l'Université de Bielefeld propose une lecture renouvelée de la violence urbaine, ou plutôt du système pénal à Constance au XV^e siècle. Tout le dispositif judiciaire vise à établir la paix idéale (*der gelobte Frieden*) momentanément menacée par un acte de violence (*Täter, Opfer*) et assurer la pérennité d'un système stable dans lequel le monopole de la force (*Herrschaft*) est assuré par la ville. Grâce à l'analyse systématique et comparée de sources criminelles abondantes, l'auteur décortique le droit urbain, la typologie des malfaiteurs et de leurs délits à travers l'histoire émouvante de deux bourgeois aux destinées à la fois semblables et opposées. De ces deux auteurs de troubles et de délits, affectés par la mort d'un jeune fils, l'un, batelier, est pauvre et anéanti par la sanction pénale, l'autre, marchand, riche, noble s'abîme dans le désespoir. Dans ses jugements, le *Rat* (conseil) de Constance cherche un équilibre entre les sanctions pénales et les intérêts des